

Séance administrative

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **79 (1976)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-553654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Séance administrative

ALLOCUTION DE M. JEAN EGGER

président de la section de Bienne

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite une bienvenue très cordiale au nom de la section biennoise de la Société jurassienne d'Emulation. Il y a juste huit ans que l'Emulation siégeait à Bienne, au début de juin 1968, alors que M^e Auroi présidait aux destinées de notre section. A mon tour d'éprouver la joie, l'honneur également, de vous accueillir à Bienne.

Notre ville, vous ne l'ignorez pas, a eu un destin difficile au cours des siècles. A la fin du XVI^e siècle, cette cité, récalcitrante à l'impôt de Navarre, contrariait le prince-évêque au sujet des droits qu'elle s'était arrogés sur l'Erguël. Pendant vingt ans traînèrent des tractations visant à vendre la ville à la République de Berne, en fait, à échanger cette cité contre des droits raffermiss sur le Vallon et la Prévôté de Moutier-Grandval. L'accord, en fin de compte, ne fut jamais conclu. Bienne resta fidèle à son suzerain, le prince-évêque de Bâle.

Destin difficile, disais-je, mais aussi destin étrange : ville frontalière, assise entre deux chaises, et qui a dû, de par les circonstances, se forger son propre destin. Autrefois, du temps des princes, elle a lutté pour ses prérogatives ; ensuite, elle a lutté contre Berne en maintes occasions : ainsi, deux de nos institutions d'enseignement, le technicum et le gymnase français, la ville de Bienne les a créées de ses propres moyens, par sa propre force, en dépit des oppositions.

Aujourd'hui, les Romands biennois, qu'ils soient issus du Jura ou venus de Romandie, suivent avec intérêt, avec émotion aussi, la récente évolution politique du Jura. Même s'ils ne sont pas directement concernés politiquement par le tournant de la Question jurassienne, ils y restent attentifs et y sont sensibles. Pour l'heure, la population romande, comme par le passé, s'efforce de sauvegarder sa romanité par le maintien d'une juxtaposition équilibrée : « composition » ne signifie nullement « absorption ».

Bienne vous accueille aujourd'hui avec le sourire d'une journée printanière, en dépit de la récession fâcheuse qui atteint plusieurs

secteurs de son économie. La conférence que nous aurons le privilège d'entendre tout à l'heure, par la voix de M. Ruffieux, professeur, va ranimer sans doute, dans notre esprit, la cruelle période des années 30, temps où l'activité industrielle biennoise, moins diversifiée que de nos jours, était centrée presque exclusivement sur l'horlogerie.

Pourtant, la vie culturelle se poursuit malgré les fluctuations de l'économie : spectacles français, concerts, conférences, publications, expositions de sculpture et de peinture, rien ne manque ; l'Émulation y fait entendre sa voix, elle aussi, dans une mesure modeste, certes. Il n'en reste pas moins que la section biennoise contribue à la connaissance et à la diffusion de la culture jurassienne.

C'est pourquoi il nous est particulièrement agréable de vous recevoir, Mesdames, Messieurs, dans notre cité. Puissiez-vous, au cours de cette journée, vous sentir à l'aise ici, au pied du Jura qui vous est cher. Puissiez-vous également y accomplir une œuvre fructueuse et y passer une journée qui vous réjouira le cœur.

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

a) Actes 1975

Le volume est dans l'esprit traditionnel de l'Emulation : les lettres, l'histoire et les sciences y ont leur place. Il est racé et plaît à l'œil, mais il pèse un peu à la main et à la caisse.

Dans les lettres, vous trouverez des auteurs jurassiens que le temps a consacrés ; huit poètes que nous aimons. Vient ensuite la chronique littéraire que tient Charles Beuchat, avec le sourire, ce qui n'est pas nécessairement facile. J'ai présenté déjà, l'an dernier, les pages dans lesquelles le docteur Louis Delavelle retrace la figure de son cousin, Maurice Delavelle, homme de lettres.

Il en va de même pour l'étude que M. Florian Imer publie sur le pasteur Georges-Auguste Liomin, sous la rubrique « histoire ». Une chose frappe l'esprit, je veux parler de la fécondité des Juras-siens qui s'adonnent à l'histoire. Le Jurassien aime fouiller « les cendres du passé », pour reprendre un mot de Péguy. Quant à M. Imer, c'est encore plus simple : je crois même qu'il est davantage un homme du XVIII^e siècle que d'aujourd'hui, et je sais que cette appréciation ne lui déplait pas.

Vous lirez aussi avec intérêt le mémoire de Mme Danièle Renard-Gottraux, sur les procès de sorcellerie à la Montagne-de-Diesse, au XVII^e siècle. Je voudrais dire à cette occasion la gratitude de l'Emulation à MM. Roger Flückiger et Francis Noirjean, qui ont vérifié la plupart des textes transcrits, avec une minutie de bénédictin.

La Bibliographie jurassienne 1974 a été mise au point par Jean-Louis Rais. C'est une œuvre de patience et pleine de mérite.

Dans les sciences, M. Edmond Guéniat publie une notice très précise intitulée : « La méridienne du collège de Porrentruy. » Cette méridienne est une chose rare, dont la précision honore à la fois le chanoine de Billieux, et Jean Jollat, serrurier. Il était bon de nous rappeler son existence et son fonctionnement.

Sous la rubrique des sciences, vous lirez aussi l'hommage mérité que M. Albert Comment, ancien juge fédéral, rend à Henri Mouttet, ancien conseiller d'Etat, homme politique et homme d'Etat, l'une des figures marquantes du libéralisme jurassien.

La partie consacrée aux sciences s'achève sur l'allocution prononcée par P.-O. Walzer, au colloque organisé par l'Emulation sur les minorités linguistiques. On y retrouve l'originalité des vues,

la qualité intérieure et la perfection littéraire qui marquent les écrits de P.-O. Walzer.

La Société jurassienne d'Emulation est une œuvre collective, une œuvre de bonne volonté qui puise sa nourriture spirituelle dans la patrie jurassienne. Rien ne l'atteste plus clairement que les pages consacrées à l'administration de cette demeure fraternelle qu'est et restera notre chère Emulation.

U. Erard

b) Colloque sur l'économie jurassienne

C'est à Bienne, à la Maison Farel, que 167 élèves et 11 professeurs de 9 écoles supérieures du Jura et de Bienne se réunirent, le vendredi 21 novembre 1975, pour participer à ce nouveau colloque de l'Emulation.

Les débats furent excellemment dirigés par M. André Denis, économiste, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy et lecteur à l'Université de Berne, assisté de M. Pierre Pont, directeur à la Direction générale de la Banque Cantonale de Berne, et de M. Jean-Pierre Rey, délégué au développement économique du canton de Berne.

M. Bruno Meyer, du Technicum cantonal de Saint-Imier et M. Dominique Sémon, de l'Ecole normale d'instituteurs de Porrentruy, parlèrent respectivement de « La population de Saint-Imier » et de « La population du district de Porrentruy et de la ville de Porrentruy », alors que MM. Beat Grossenbacher et André Hurter, du Gymnase économique de Bienne, établissaient une « Comparaison entre deux communes : Corgémont et Bätterkinden ». Deux élèves de l'Ecole normale d'institutrices de Delémont avaient choisi pour thème : « Navette de travailleurs au Val-Terbi », tandis que Mlle Fabienne Althaus et M. Michel Arnoux, de l'Ecole cantonale de Porrentruy, ont parlé de « Dépopulation rurale et résidences secondaires ».

Après un repas pris en commun, deux objets furent encore traités.

Le premier, par Mlle Françoise Werth et M. Eugène Eichenberger, de l'Ecole supérieure de commerce de Delémont, concernait « Les remaniements parcellaires en général, cas particulier : Bourriignon » ; le deuxième, par M. Patrick Sanglard, du Collège Saint-Charles de Porrentruy : « Le port de Bourogne ».

Une discussion animée et intéressante suivit chacun des exposés. Une bonne partie des participants a pris un intérêt évident à ce

colloque qui, de l'avis même de notre président, eut aussi le mérite de réunir, pendant une journée, des étudiants venus de toutes les régions du Jura et de Bienne, leur donnant ainsi la possibilité de mieux se connaître.

M. André Denis, animateur des débats, estime que le thème choisi était trop vaste, ce qui l'a obligé, ainsi que ses collaborateurs, MM. Pont et Rey, à brosser des synthèses à grands traits.

Il regrette également l'insuffisance des renseignements statistiques dont disposèrent les auteurs des communications. Les données sur lesquelles se fondaient les conclusions des travaux présentés datent de 1970. Or, la situation dans les domaines économique et démographique a évolué particulièrement rapidement au cours des cinq dernières années.

Il espère que le nouveau canton établira des statistiques chaque année.

A. Sintz

c) Groupe de travail des associations culturelles jurassiennes

L'Emulation ne pouvait rester indifférente à la place qui serait faite à la culture dans le nouveau canton. C'est pourquoi, pour étudier le problème et faire des propositions concrètes, le Comité directeur a pris l'initiative de réunir des représentants des principales associations culturelles du Jura. Ce groupe de travail a rédigé un projet d'article constitutionnel relatif à la culture. La teneur en est la suivante :

« L'Etat et les communes soutiennent les activités culturelles dans le domaine de la création, de la recherche, de l'animation et de la diffusion.

Ils veillent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien et appuient ceux qui y contribuent. »

En outre, le groupe de travail demande avec insistance que le français soit déclaré langue officielle du nouveau canton ; il souligne également la nécessité de collaborer avec les cantons voisins en matière culturelle.

M. Boillat

d) Réponse à l'Association des Jurassiens de l'extérieur

En janvier 1976, l'Association des Jurassiens de l'extérieur a manifesté le désir de déléguer trois observateurs à la Constituante. Elle a demandé à l'Emulation d'appuyer sa requête. Après délibération, le Comité directeur a décidé d'adresser à l'Association des Jurassiens de l'extérieur la lettre suivante :

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION
Secrétariat général

Porrentruy, le 18 mars 1976.

A l'Association des Jurassiens de l'extérieur
par son président
Monsieur Serge Brossard
1012 Lausanne
Chemin des Bouvreuils 12

*Monsieur le Président,
Messieurs,*

Notre comité tient d'abord à s'expliquer sur le retard avec lequel il répond à votre invitation. Après le rapport de M. Jean-Louis Rais, notre représentant à votre réunion du 17 janvier à Delémont, nous avons convoqué, pour le 11 février, une séance dont le seul objet devait être l'examen de votre mémoire. Ce document — dont nous avons commandé douze exemplaires à la Bonne Presse le 29 janvier — ne nous étant pas parvenu suffisamment tôt en dépit de demandes répétées, nous avons dû renvoyer la séance au 9 mars.

C'est avec sympathie et intérêt que nous avons pris connaissance de votre mémoire. Notre société approuve sans réserve plusieurs de vos idées qui rejoignent nos propres préoccupations ; par exemple, nous pensons comme vous que : « Tout ce qui peut renforcer la communauté jurassienne doit être retenu » (p. 7) et que la « politique culturelle » du nouvel Etat doit favoriser « l'échange entre le canton et ses ressortissants émigrés » (p. 17), ce qui est d'ailleurs le cas pour notre société depuis longtemps. Dans le domaine qui est le sien, l'Emulation est prête, d'entente avec ses sections de l'extérieur, à étudier toute suggestion et à prendre toute initiative qui puissent renforcer et développer les liens entre tous les Jurassiens, quels que soient leur domicile ou leur commune d'origine.

Bien que les propositions politiques de votre mémoire ne concernent pas directement notre société, nous les avons examinées avec le sérieux qu'elles méritent, mais aussi avec le souci de rester fidèles à la ligne de conduite définie et approuvée à l'unanimité

par notre assemblée générale du 31 mai 1975. Comme vous, nous souhaitons faire participer le plus grand nombre possible de Jurassiens de l'extérieur à la vie du nouveau canton. Nous serions également favorables à la présence d'observateurs jurassiens de l'extérieur à la Constituante, à condition qu'ils représentent tous les Jurassiens de l'extérieur et non seulement les ressortissants d'une commune du nouveau canton. Mais, tout en comprenant vos considérants juridiques et politiques, nous ne pouvons souscrire à la définition que vous donnez des Jurassiens de l'extérieur, car nous renierions alors ce qui, depuis la date funeste du 16 mars 1975, est devenu la raison d'être de l'Emulation : maintenir ou recréer l'unité spirituelle de tous les Jurassiens. Nous pressentons en effet l'amertume des Jurassiens qui sont domiciliés dans le Sud du Jura ou qui en sont originaires. S'ils ne sont plus Jurassiens dans le canton de Berne, ni Jurassiens de l'extérieur dans les autres cantons, que seront-ils donc ? Nous choisissons d'appuyer en priorité ceux des nôtres qui risquent de devenir les plus déshérités des Jurassiens, ayant perdu jusqu'à leur identité. C'est là l'unique motif qui nous empêche de signer votre déclaration de principe.

Tout en vous assurant de notre sympathie et en nous déclarant prêts, par l'intermédiaire de nos sections, à entrer en contact avec tous les Jurassiens de l'extérieur, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs, l'expression de nos sentiments jurassiens.

Au nom du Comité directeur unanime :

Le secrétaire : A. Widmer Le président : M. Boillat

En date du 29 mars 1976, l'Association des Jurassiens de l'extérieur nous a fait tenir le message ci-dessous.

ASSOCIATION DES JURASSIENS DE L'EXTÉRIEUR
Fédération du Rassemblement jurassien

Lausanne, le 29 mars 1976.

Société jurassienne d'Emulation
Secrétariat général
2900 Porrentruy

*Monsieur le Président,
Messieurs,*

Nous vous remercions vivement de votre lettre du 18 mars 1976, dont nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt.

Au sujet de la désignation d'observateurs privilégiés au sein de la Constituante, nous tenons à vous faire remarquer que nous avons toujours parlé de Jurassiens concernés juridiquement. Il n'est pas pour autant dans notre intention, bien au contraire, de nous désintéresser des Jurassiens vivant dans le sud du Jura ou originaires de cette région et habitant à l'extérieur. Il nous serait agréable de pouvoir nous entretenir de ce point avec vous et nous vous suggérons de nous rencontrer prochainement pour en discuter.

Entre temps, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Messieurs, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Association des Jurassiens de l'extérieur :

Le président :	La secrétaire :
Serge Brossard	Arlette Choffat

Une délégation du Comité directeur rencontrera les représentants de l'Association des Jurassiens de l'extérieur à la fin du mois de juin.

e) Dépliant et recrutement de membres nouveaux

La diffusion du dépliant, joint au volume des Actes 1975, a provoqué la démission d'une trentaine de personnes et suscité septante-huit adhésions (jusqu'au 21 mai 1976).

Nous invitons les comités de section à organiser systématiquement le recrutement de nouveaux membres. A cet effet, il serait opportun de désigner un responsable qui, assisté de quelques collaborateurs dynamiques, procéderait au recensement des Jurassiens qui se sont établis dans leur région depuis cinq ans, et leur adresserait une invitation personnelle — orale ou écrite — à adhérer à l'Emulation.

Alphonse Widmer

Voici le texte du dépliant :

*Jurassiens
qui croyez à l'existence
d'un seul Jura
de La Neuveville
à Boncourt
adhérez à la
Société jurassienne
d'Emulation*

L'ESPRIT DE L'ÉMULATION

La Société jurassienne d'Emulation a été fondée à Porrentruy le 11 février 1847.

L'Emulation, qui est ouverte à chacun, travaille au rayonnement intellectuel du Jura dont elle groupe, encourage et développe les activités culturelles.

Elle traite les questions d'intérêt général relatives au Jura et au peuple jurassien.

Elle défend le patrimoine du Jura et aide à faire connaître son histoire.

Elle protège et défend la langue française.

Extrait de la déclaration du Comité directeur à l'assemblée générale du 31 mai 1975 :

Depuis le 16 mars 1975, le peuple jurassien est coupé en deux par une frontière politique, mais il continue et continuera d'exister, même si, comme on peut s'y attendre, il disparaît de la Constitution bernoise. A tous les Jurassiens du Sud qui ne se sentiront jamais Bernois, l'Emulation offre d'être la patrie du cœur, celle qui, par-dessus une frontière cantonale, unit des frères qui se reconnaissent une même histoire, une même culture, un même patrimoine, et qui espèrent que l'avenir les réunira tous dans la liberté. Bien que la frontière tracée le 16 mars soit contre nature, l'Emulation n'entrera pas dans le combat politique. Mais, avec vigilance et insistance, elle rappellera aux Jurassiens, de Boncourt à La Neuveville, qu'ils forment un seul peuple, qu'ils ont une langue, des traditions et une culture communes à protéger aujourd'hui, à défendre demain peut-être, en un mot, qu'ils sont Jurassiens et qu'ils ont à le rester de cœur et d'esprit.

L'Emulation ne dit pas : faisons ou refaisons l'unité politique du Jura, la réconciliation suivra ; mais : maintenons, ou recréons d'abord l'unité spirituelle du peuple jurassien, car c'est par elle qu'il refera son unité politique.

SON ORGANISATION

Au 1^{er} janvier 1976, l'Emulation compte 1567 membres appartenant à 15 sections :

Sept dans le Jura : Delémont, Erguël, Franches-Montagnes, La Neuveville, Porrentruy, Prévôté, Tramelan.

Huit hors du Jura : Bâle, Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel.

Toutes sont autonomes. Chacune a son existence propre et s'attache à réaliser les objectifs de la société dans un climat de fraternité jurassienne authentique, en suivant les voies qui lui paraissent les plus adéquates.

Les organes centraux de l'Emulation sont :

- l'assemblée générale ;
- le conseil ;
- le comité directeur.

SON ACTIVITÉ

Histoire et sciences naturelles constituent les deux fondements sur lesquels s'est édifiée l'Emulation. Mais elle vit au rythme de l'actualité. Sa fidélité au passé jurassien ne l'a pas empêchée de se tourner vers *le monde contemporain des arts, des sciences et des lettres*.

Chaque année, l'Emulation publie ses *Actes* — ouvrage illustré, de plusieurs centaines de pages — qui sont le témoignage de sa vitalité.

Pour l'Emulation, la culture, avant même de se définir, s'incarne dans les poètes, les écrivains, les artistes et les savants de toutes les disciplines. Aussi stimule-t-elle les créateurs et les chercheurs par :

- l'attribution de prix
- l'organisation d'expositions, de concerts, de récitals
- la publication d'œuvres diverses.

Désireuse de s'ouvrir aux jeunes, elle organise régulièrement des colloques entre élèves de toutes les écoles supérieures du Jura (technicums, écoles de commerce, écoles normales, gymnases).

Elle décerne périodiquement un « prix des jeunes ».

Avec l'Institut jurassien, elle a publié l'*Anthologie jurassienne*, morceaux choisis d'écrivains anciens et modernes de chez nous.

SES CERCLES D'ÉTUDES

Sans donner dans une spécialisation excessive, l'Emulation incite à des travaux collectifs et rigoureux tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, aux sciences naturelles, aux problèmes économiques et sociaux.

A cet effet, elle a créé :

- *un cercle d'études scientifiques*
- *un cercle d'études historiques*
- *un cercle d'études sociales et humaines*.

Tous se sont donné pour tâche :

- de promouvoir la recherche dans le Jura
- de seconder les auteurs dans l'élaboration et la diffusion de leurs œuvres
- de fournir des occasions de contact entre amateurs et chercheurs.

L'Emulation encourage les patoisants qu'elle cherche à regrouper.

Le cercle d'études historiques a publié naguère la *Bibliographie jurassienne 1928-1972* qui fait suite à la *Bibliographie jurassienne*, de Gustave Amweg.

SES PROJETS

L'Emulation, association à la fois patriotique et culturelle, poursuivra son activité dans les différents domaines où elle s'est manifestée jusqu'ici.

Elle envisage en particulier la création de nouveaux cercles d'études.

L'Emulation se propose en outre de publier un *Panorama du Pays jurassien*, collection de plusieurs volumes consacrée à la connaissance du Jura sous les aspects les plus variés.

L'Emulation a pris l'initiative de créer, en liaison avec la commune de Porrentruy, la Bibliothèque jurassienne, qui sera prochainement mise à la disposition du public et constituera le noyau de la Bibliothèque cantonale jurassienne.

Pour tous les renseignements complémentaires, adressez-vous au
Secrétariat général de la Société jurassienne d'Emulation
2900 Porrentruy
Ecole cantonale
Tél. 066 66 61 31

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

2. PROGRAMME D'ACTIVITÉ

a) Actes 1976

Le contenu de l'ouvrage sera le suivant :

Lettres : « Hommage à Robert Simon », par dix auteurs. La Chronique littéraire de Charles Beuchat.

Beaux-arts : « Hommage à Coghuf », par dix auteurs.

Histoire : « La Députation jurassienne 1831-1931. Matériaux pour une approche statistique. » Travail collectif effectué sous la direction de M. Bernard Prongué. La Bibliographie 1975.

Patrimoine rural : « Que deviennent les anciennes fermes jurassiennes ? » (première partie), par Gilbert Lovis.

Sciences : « Les migrations de nos oiseaux — résultats des bagua-ges de 1970 à 1975 », par François Guenat et Michel Juillard.

Le volume ne devrait pas compter plus de 420 pages, annonces comprises.

Le Comité directeur a adressé un questionnaire à tous les membres de l'Emulation pour connaître leur avis concernant la forme actuelle des Actes. A ce jour, il a reçu quelque quatre-vingts réponses.

Toutes les personnes qui ne se sont pas encore exprimées sont invitées à le faire avant la fin du mois de juin.

Alphonse Widmer

b) Panorama du Pays jurassien

Une cinquantaine de personnes ont répondu au questionnaire envoyé aux membres de l'Emulation. Toutes approuvent notre projet.

Conformément à la décision prise par le Conseil le 6 décembre 1975, le Comité directeur a mis sur pied une *commission de publication* chargée d'élaborer un projet d'ensemble concernant le contenu et la présentation extérieure de la collection.

Ce groupe de travail, qui s'adjoindra encore quelques représentants du sud du Jura, est composé actuellement de :

MM. Joseph Boillat, Les Bois
Michel Boillat, Fontenais
Henri Carnal, Berne
Paul-Albert Cuttat, Porrentruy
Antoine Jeker, La Neuveville
Michel Le Roy, Tramelan
Max Meury, Delémont
Denis Moine, Delémont
François Noirjean, Porrentruy
Alexandre Voisard, Fontenais
Alphonse Widmer, Porrentruy

Le groupe s'est réuni à deux reprises. Il se propose d'adresser cet automne un premier rapport aux sections et de solliciter leurs critiques, leurs remarques et leurs suggestions.

En liaison avec le Panorama du Pays jurassien, le Cercle d'études historiques a consacré son dernier colloque (La Neuveville, 27 mars 1976) au thème : « Pour une nouvelle histoire jurassienne ».

Alphonse Widmer

c) Colloque des jeunes : « Rivières du Jura »

Les colloques que l'Emulation a déjà organisés à l'intention des jeunes étudiants de nos écoles secondaires supérieures ont eu pour thèmes les arts (Rousseau, peinture moderne, architecture), la vie contemporaine (aménagement du territoire, information, économie) ou la nature jurassienne (connaissance du haut pays, forêt). Cette année, une fois de plus, la nature éveillera l'intérêt des jeunes, puisqu'ils étudieront « Les rivières jurassiennes ».

Un élève de chacune des écoles invitées y présentera un bref exposé sur le résultat d'une étude commune qui pourrait avoir pour thème :

Le débit et le régime d'une rivière
Etude d'un bassin versant
Les résurgences
La circulation souterraine aux Franches-Montagnes
Les inondations de juin 1973

L'étude d'un moulin ou d'une scierie utilisant la force hydraulique

Les anciennes implantations industrielles le long des cours d'eau jurassiens

Les droits de pêche dans le Doubs

Rivière et tourisme

La pollution industrielle d'un cours d'eau

Les rejets d'eaux usées dans une rivière

La jurisprudence en matière de pollution des eaux dans le Jura

Correction des rivières ou protection des rives

La pisciculture et l'alevinage des rivières

Comparaison faunistique entre les rivières du bassin du Rhin (Birse, Suze, ...) et celles du bassin du Rhône (Doubs, Allaine, ...)

La pêche dans les rivières frontalières

Les oiseaux les plus caractéristiques de nos points d'eau

Le lieu et la date du colloque, ainsi que le nom de l'animateur des débats, seront communiqués ultérieurement.

Jean-Louis Rais

d) Exposition de Noël 1976

La Société jurassienne d'Emulation présentera, à Porrentruy, du 27 novembre au 12 décembre 1976, une exposition de peintres et sculpteurs jurassiens.

Pourront y prendre part :

- les artistes professionnels et les amateurs habitant dans le Jura ;
- les artistes de langue française habitant dans le district de Bienne ;
- les artistes d'origine jurassienne ;
- les artistes ayant vécu au moins dix ans dans le Jura.

Chaque artiste aura la possibilité d'envoyer trois œuvres.

Seules les œuvres retenues par le jury seront exposées.

Les informations relatives

- à la composition du jury,
 - au délai d'inscription,
 - à l'envoi des œuvres et aux conditions d'assurances,
- seront communiquées ultérieurement.

e) Prix scientifique « Jules Thurmann » 1977

La Société jurassienne d'Emulation, désireuse d'honorer le travail des savants et des chercheurs jurassiens, met au concours le « Prix Jules Thurmann », fondé en 1956.

Ce prix, d'un montant de 4000 francs, est destiné à distinguer l'auteur d'une œuvre scientifique, éditée en langue française dans la période comprise entre le 1^{er} avril 1971 et le 31 mars 1977.

Il peut également être décerné à un homme de sciences pour l'ensemble de son œuvre.

Le jury examinera

- a) les travaux d'auteurs du Jura (habitant le Jura, d'origine jurassienne ou ayant vécu au moins dix ans dans le Jura) et du district de Bienne ;
- b) les études de savants ou de chercheurs se rapportant au Jura.

Les thèses présentées pour l'obtention de grades académiques ne seront pas prises en considération.

Les œuvres éditées seront remises en trois exemplaires.

Le jury sera désigné par le Comité directeur.

Les travaux de concours seront adressés au président de la Commission du « Prix Jules Thurmann » :

M. Edmond Guéniat, docteur ès sciences,
ancien directeur d'Ecole normale,
2800 Delémont
71, fbg des Capucins

avant le 1^{er} avril 1977.

f) Colloque sur le thème de la frontière

Dans le domaine des sciences naturelles, l'organisation du colloque s'est heurtée à de telles difficultés que nous avons décidé d'ajourner le projet. Nous espérons qu'il pourra être repris dans de meilleures conditions.

Michel Boillat

g) *Bibliothèque jurassienne*

Les contacts avec la Municipalité de Porrentruy se poursuivent. Le 6 février, nous avons été informés officiellement que la Bibliothèque jurassienne pourrait s'installer dans les locaux qui lui avaient été primitivement attribués à l'Hôtel-Dieu. Il faut simplement attendre que leurs occupants actuels — les services de la police des habitants — aient déménagé, ce qui sera chose faite en juin. Si les crédits nécessaires à la remise en état de nos locaux (57 000 fr.) sont votés rapidement, la Bibliothèque jurassienne pourra fonctionner vers la fin de l'année.

Michel Boillat

Le programme d'activité est approuvé par l'assemblée unanime.

3. CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES

a) *Rapport d'activité*

Durant l'année écoulée, le Cercle d'études historiques a surtout assuré la continuité de ses travaux, devenus traditionnels, pour doter les historiens jurassiens d'outils indispensables à leurs recherches. La *Bibliographie jurassienne 1974* a pu paraître dans les Actes 1975 grâce au concours de plusieurs membres, M. J.-L. Rais assurant la coordination et l'achèvement de l'entreprise. Une *Chronique jurassienne 1975* a fait l'objet d'une publication séparée, qui est sortie de presse à la fin de l'hiver.

L'assemblée générale de Courrendlin du 13 décembre 1975 a permis au groupe de reprendre contact avec ses membres et de s'ouvrir sur l'extérieur. A cette occasion, le bureau renouvelé a vu entrer en son sein M. F. Noirjean, archiviste, en remplacement de M. F. Kohler, démissionnaire. Une présentation exhaustive des problèmes et une discussion nourrie ont permis d'exposer les vues du Cercle sur l'établissement d'un nouveau volume historique dans le cadre du *Panorama du Jura*.

Le bureau, élargi aux historiens A. Chèvre, V. Erard, F. Noirjean, P. Rück et M. Steiner dès le printemps 1975, avait mis l'accent sur cette entreprise de longue haleine et s'était au préalable réuni plusieurs samedis après-midi à Delémont, plaçant d'emblée l'ouvrage dans une perspective ouverte, mais soumise aux impératifs d'une œuvre collective. Le colloque du 27 mars 1976, à La Neuve-

ville, ouvrit le débat public à ce sujet, après avoir entendu les lucides synthèses de MM. A. Chèvre, P. Rück et B. Prongué. Il est temps maintenant de passer aux actes.

A. Bandelier

b) Programme d'activité

La dernière assemblée générale du Cercle d'études historiques a clairement défini les objectifs à remplir. Sans abandonner ses collaborations avec d'autres secteurs de la vie culturelle jurassienne (Université populaire, enseignants, histoire du régiment 9), le bureau se doit d'abord d'assurer la poursuite de ses tâches essentielles, l'établissement d'une *Bibliographie* et d'une *Chronique* annuelles. Les bonnes volontés ne manquent pas et MM. Noirjean et Rais se sont déjà engagés à diriger les travaux bibliographiques.

Pour le reste, les membres du bureau, soutenus par plusieurs historiens chevronnés, ont décidé de se consacrer en priorité à l'exaltante tâche de renouveler l'histoire jurassienne dans le cadre du *Panorama du Jura*. Ils restent acquis à une collaboration interdisciplinaire, mais n'entendent pourtant pas différer indéfiniment leur projet si celle-ci s'avérait trop paralysante.

A. Bandelier

4. PRIX DES THÈSES

Le Comité directeur a reçu neuf candidatures au prix des thèses. Vu la diversité des domaines touchés par les travaux présentés (ils vont de la médecine à la littérature, en passant par la géologie, la botanique, la physique théorique, l'économie et l'histoire), il était impossible de constituer un seul jury ; il fallut par conséquent, pour chacune des thèses, prendre l'avis de spécialistes différents. Parmi les ouvrages retenus pour leur valeur scientifique, le Comité directeur a décidé de couronner ceux auxquels le style et le sérieux de la présentation confèrent un mérite supplémentaire ; ce sont :

Marx et Keynes : rapprochement des deux formulations
d'Alain Charpilloz

L'entente des trois empereurs : recherches sur les méthodes et l'orientation de la politique extérieure russe entre 1879 et 1881
de Michel Hammer

Contribution à l'étude des cluses du Jura septentrional
de Michel Monbaron

Michel Boillat

5. PRIX DES JEUNES

Le Comité directeur a reçu trois envois :

- six pièces musicales ;
- une étude scientifique ;
- un mémoire présenté pour l'obtention de la licence en sciences économiques.

Le jury a attribué le prix à M. Maurice Kottelat, lycéen, de Courrendlin, pour son remarquable travail intitulé : *Contribution à la révision de la superespèce APHYOSEMION GARDNERI (Boulenger, 1911) - (Osteichthyes, Cyprinodontidae)*.

Qu'un adolescent se passionne, dès l'âge de quinze ans, pour la systématique des poissons d'aquarium ; que, s'étant rendu compte de quelques obscurités dans les études parues à leur sujet, il parvienne à se procurer, au prix de mille peines, des spécimens de nombreuses populations disséminées dans le monde afin de vérifier leur phénotype et d'établir, dans certains cas, leur caryotype ; qu'il entretienne une correspondance assidue avec des aquariophiles de quatre continents tout en conduisant sa recherche dans la solitude de sa chambre transformée en laboratoire, et que la persévérance l'amène à des résultats dont le spécialiste considère qu'ils sont la manifestation d'un esprit scientifique riche de promesses, sont les mérites qui ont déterminé notre choix.

Alphonse Widmer

6. DÉMISSION DE M. VICTOR ERARD

membre du Comité directeur

a) Hommage du président

Au moment où Victor Erard va quitter le Comité directeur où il a siégé pendant vingt ans, qu'il me soit permis, en des propos moins officiels qu'amicaux, de dire ce qu'il représente pour moi avec ses qualités d'homme, son patriotisme et sa science d'historien, son zèle et son dévouement d'émulateur.

Victor Erard allie à la finesse de l'esprit une précieuse délicatesse du cœur. Il sait comprendre, sans doute pour les avoir éprouvées lui-même, la peine et l'inquiétude d'autrui. Son amitié est

solide. Plus d'une fois, nous l'avons entendu parler avec chaleur d'anciens condisciples — leur nom plongerait dans la stupeur cet auditoire — que des conceptions politiques absolument opposées aux siennes n'ont pas chassés de son cœur. Sa patience et son indulgence, connues de quiconque le fréquente, savent pourtant où elles deviendraient faiblesse, et alors sa fermeté souvent s'exprime en des formules à la fois concises, élégantes et d'une vérité saisissante.

Victor Erard, vous le savez, aime passionnément le Jura. C'est pour cette terre, pour ce peuple — un être de culture, comme il se plaît à le définir — qu'il s'est fait historien, et sans doute émulateur, qu'il publie articles et ouvrages, qu'il compromet parfois sa santé. Quand, il y a quatre ans, il me pressait d'accepter la présidence de l'Emulation, son argument décisif et péremptoire, c'était : « Viens travailler pour le Jura. » Animé de sa foi de patriote, il va partout, dans nos vallons et sur nos plateaux, expliquant aux gens ce qu'a été le Jura et ce qu'il mérite d'être. Car cet historien ne vit pas que dans le passé et pour le passé ; on peut même dire qu'il n'a aimé le passé que pour vivifier le présent et assurer l'avenir. Sa rigueur scientifique ne le mène jamais à la sécheresse ; il croit aux vertus du style, qu'il soigne et polit, sachant bien que, lorsque la vérité peut se recommander de la beauté, elle devient la plus redoutable des armes. Aussi le combat jurassien lui doit-il beaucoup.

La richesse de sa nature, sa science d'historien, son goût de lettré, son ardeur et son enthousiasme de Jurassien, il en a fait profiter l'Emulation et son comité. Que de manuscrits il a lus, corrigés, voire récrits, au cours de ces vingt ans ! Que de recherches il a encouragées et guidées ! Que de services de tous ordres il a rendus par ses avis, ses démarches, ses interventions ! Qu'on songe aussi à la part qu'il a prise dans la création du cercle d'études historiques ou de l'amicale des patoisants !

Nous comprenons que Victor Erard désire se retirer du Comité directeur. Nous savons toutefois qu'il ressent quelque nostalgie à nous quitter, comme nous en éprouvons à nous séparer de lui. C'est pourquoi, si nous acceptons de défaire un lien, nous vous proposons, Mesdames et Messieurs, d'en nouer un autre plus souple, mais pas moins étroit, privilégié mais bien mérité, en nommant par vos acclamations Victor Erard membre d'honneur de l'Emulation.

Michel Boillat

b) Remerciement de M. Victor Erard

Mesdames, Messieurs,

Peut-on n'être pas touché des paroles que vient de m'adresser notre cher président, au nom du comité ? Je comptais me retirer sans bruit, sur la pointe des pieds, et voilà que vous me hissez parmi les saints du calendrier de l'Emulation.

Sans doute, j'ai beaucoup donné de mon temps et de mes idées à l'Emulation, mais j'en ai reçu bien davantage. C'est par elle que je suis entré dans la vie culturelle jurassienne. Plus précisément, lors de l'assemblée tenue à Porrentruy en 1955 par la Société helvétique des sciences naturelles pour honorer la mémoire de Jules Thurmann, qui avait présidé la séance de 1853.

Je me vois encore ouvrant la lourde grille du cimetière romantique de Saint-Germain. C'est là que j'ai découvert, dans les herbes folles, la tombe de Jules Thurmann, puis celles de Joseph Trouillat, de Xavier Péquignot, des Bodenheimer, etc. J'étais parmi les fondateurs de l'Emulation, sur le chemin de la grâce.

Si l'Emulation a connu et connaît un rayonnement réjouissant, c'est qu'elle répond à un besoin profond. En 1847 déjà, quelques jours après la fondation de la société, le jeune Xavier Kohler, qui en était le secrétaire, a écrit que l'Emulation était une œuvre nationale et patriotique. Et elle l'est restée.

L'Emulation est à la fois une création individuelle et collective, faite de la force de tous, et du rayonnement de chacun d'entre nous. Si bien que les historiens en attribuent la fondation aussi bien à Xavier Stockmar qu'à Jules Thurmann ou Xavier Kohler.

Merci à vous tous, Mesdames et Messieurs, pour la joie que vous m'apportez en cet instant. Merci à notre cher président, au Comité directeur et au Conseil. Et vive la Société jurassienne d'Emulation !

Victor Erard

7. ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ

Sur la proposition du Conseil, M. Jean Chevalier, privat-docent à l'Université de Genève, qui occupera un poste de professeur de physique et mathématique au gymnase de l'Ecole cantonale de Porrentruy à partir du 1^{er} août 1976, est désigné par acclamation comme successeur de M. Erard.

8. MODIFICATIONS DES STATUTS

L'Assemblée générale approuve les propositions du Conseil à l'unanimité. Voici la nouvelle rédaction des articles modifiés.

Art. 2

L'Emulation maintient l'unité culturelle du peuple jurassien dans un esprit de fraternité.

Elle traite des questions d'intérêt général relatives au peuple jurassien dont elle défend le patrimoine.

Elle travaille au rayonnement intellectuel du peuple jurassien et aide à faire connaître son histoire.

Elle protège et défend la langue française.

Art. 5

Toute personne peut devenir membre individuel de l'Emulation en adressant une demande écrite à une section ou au Comité directeur.

Art. 15

Adjonction :

3. Des cercles d'études.

Art. 19

Adjonction après chiffre 4 :

Elle approuve le rapport et le programme d'activité des cercles d'études.

Art. 20

Adjonction après chiffre 2 :

Des présidents des cercles d'études.

Art. 24

Le Comité directeur est l'organe exécutif de la société. Il est formé de 9 à 11 membres, parmi lesquels... etc.

Art. 27

Modification du chiffre 7 :

Sa compétence financière est de 2000 francs par objet, dans les limites du budget.

Adjonction après l'article 33 :

Art. 33 a

Les cercles d'études de la Société jurassienne d'Emulation sont des associations conformes aux articles 60 et suivants du Code civil suisse. Ils groupent les membres de la société qui désirent se vouer à l'étude d'un domaine particulier de la connaissance.

Art. 33 b

Les cercles d'études s'organisent et s'administrent librement. Ils établissent leurs propres statuts, qui doivent être approuvés par le Comité directeur.

Les cercles d'études reçoivent un subside en rapport avec leur activité et les moyens financiers de la société.

Art. 33 c

Les cercles d'études doivent remettre chaque année au Comité directeur, un mois avant l'assemblée générale :

1. Un rapport et un programme d'activité
2. La liste des membres
3. Leurs comptes et leur budget.

Art. 33 d

Les cercles d'études s'efforcent d'atteindre dans leurs domaines les buts généraux de la société. Ils travaillent en liaison avec les organisations qui poursuivent des buts similaires.

Art. 33 e

Tout cercle d'études dissous verse à la caisse centrale son solde actif.

9. COMPTES DE L'EXERCICE 1975-1976

a) Pertes et profits au 30 avril 1976

	<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
	Fr.	Fr.
Actes et tirés à part	61 686.60	
Bibliothèque	7 830.40	
Cercle d'études historiques	6 075.—	
Colloque sur les problèmes économiques de notre temps et de notre région	1 831.—	
Prix d'histoire	1 980.—	
Panorama du Pays jurassien	5 553.30	
Subventions	580.—	
Sociétés correspondantes	94.75	
Recrutement de nouveaux membres	4 750.—	
Conseils, assemblée générale, délégations	4 336.30	
Administration générale	18 861.80	
Amortissement pour solde		
Bibliothèque de Grandgourt	10 000.—	
Amortissement sur compte Publications	24 000.—	
Bénéfice net	571.80	
Cotisations		38 667.70
Annonces dans les Actes		8 800.—
Subvention cantonale		90 000.—
Vente d'ouvrages		9 631.80
Intérêts de banque		691.45
Dons		360.—
	148 150.95	148 150.95

b) Bilan au 30 avril 1976

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
	Fr.	Fr.
Caisse	14.40	
Chèques postaux	1 626.86	
Banques	11 471.55	
Débiteurs	20 100.—	
Armorial du Jura	19 016.62	
Publications	4 000.—	
Créanciers		8 138.—
Fonds Panorama du Pays jurassien		5 000.—
Monument Flury		312.05
Capital		42 779.38
	<hr/>	<hr/>
	56 229.43	56 229.43

Les comptes présentés par M. André Sintz sont approuvés sans discussion, conformément à la proposition des vérificateurs, MM. Bernard Bédât, de Fontenais, et Roger Guenat, de Saignelégier.

10. BUDGET POUR 1976-1977

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
	Fr.	Fr.
Actes		60 000.—
Bibliothèque		10 000.—
Cercle d'études historiques		10 000.—
Colloque sur les « Rivières du Jura »		2 500.—
Prix des Jeunes		1 500.—
Prix des Thèses		3 000.—
Panorama du Pays jurassien		22 000.—
Exposition de Noël 1976		2 000.—
Exposition des quatre peintres jurassiens		2 500.—
Armorial du Jura		5 000.—
Subventions et sociétés correspondantes		1 000.—
Conseil, assemblée générale, délégations		4 500.—
Administration générale		19 000.—
Cotisations	40 000.—	
Annonces dans les Actes	7 000.—	
Subvention cantonale	90 000.—	
Vente d'ouvrages	5 000.—	
Dons et intérêts de banques	1 000.—	
	143 000.—	143 000.—

L'assemblée unanime accepte le budget établi par le trésorier central.

11. MONTANT DE LA COTISATION

Le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 25 fr.

12. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR DES COMPTES

M. Charles Boillat, de Bienne, succède à M. Roger Guenat.